

La Propriété industrielle

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
fr.s. 110.—
Fascicule mensuel:
fr.s. 10.—

94^e année - N° 5
Mai 1978

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Sommaire

RÉUNIONS DE L'OMPI

- Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle. Comité permanent 151
- Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Comité intérimaire d'assistance technique 153

ÉTUDES GÉNÉRALES

- L'essor de l'activité inventive en Union soviétique (Y.E. Maksarev) 154
- L'Office autrichien des brevets et l'évolution récente du droit des brevets (Dr. O. Leberl) 162

NOUVELLES DIVERSES

- Australie 168

BIBLIOGRAPHIE 168

CALENDRIER DES RÉUNIONS 169

LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- *Note de l'éditeur*
- Autriche — Loi sur les brevets (Loi de 1970, telle qu'amendée par les Lois du 8 novembre 1973 et du 17 juin 1977) Texte 2-001

© OMPI 1978

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Réunions de l'OMPI

Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle

Comité permanent

Cinquième session

(Genève, 13 au 17 mars 1978)

NOTE *

Le Comité permanent de l'OMPI institué dans le cadre du Programme permanent concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle (ci-après dénommé « le Comité permanent ») a tenu sa cinquième session à Genève du 13 au 17 mars 1978¹. La liste des participants suit la note concernant le Comité intérimaire d'assistance technique du PCT (voir ci-après).

Au 13 mars 1978, le Comité permanent se composait de 58 Etats membres: Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, Emirats arabes unis, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Ghana, Haute-Volta, Hongrie, Inde, Irak, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Kenya, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République démocratique populaire de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Soudan, Suède, Suisse, Surinam, Tchécoslovaquie, Togo, Tunisie, Turquie, Union soviétique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Les questions suivantes figuraient à l'ordre du jour du Comité permanent et ont été examinées sur la base des documents préparés par le Bureau international:

Promotion de l'innovation technique. Le Comité permanent a pris note, en les approuvant, des progrès accomplis par le Bureau international dans la préparation de la documentation destinée au Groupe de travail sur l'innovation technique qui se réunira à Genève du 19 au 21 juin 1978. Il a, ainsi qu'il en était convenu, fixé la composition dudit groupe de travail qui comprendra des experts des Gouvernements de l'Algérie, du Canada, du Chili, de la France, du Ghana, de la Hongrie, de l'Inde, de l'Irak, du Mexique,

du Sénégal, de la Suède et de l'Union soviétique, et des observateurs de quatre organisations internationales (la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Fédération internationale des associations des inventeurs (IFIA)).

Coopération entre pays en développement. Le Comité permanent a pris note, en les approuvant, des activités du Programme permanent et des mesures de soutien et d'assistance fondées sur les directives adoptées à sa quatrième session, qui contribuent à promouvoir et à soutenir la coopération entre pays en développement.

Nouvelle Loi type pour les pays en développement concernant les inventions et le savoir-faire. Le Comité permanent a pris note de l'état d'avancement des travaux et a décidé qu'après la septième et dernière session du Groupe de travail qui se tiendra du 22 au 26 mai 1978, le Bureau international établira et publiera la nouvelle Loi type sous forme définitive en français, en anglais, en arabe et en espagnol. Il a en outre décidé que les brevets de transfert de techniques devraient faire l'objet d'une annexe de la Loi type plutôt que figurer dans le corps même de celle-ci en raison de l'absence d'un consensus sur la question de savoir si ce type spécial de brevets devait ou non constituer une partie de la nouvelle Loi type. Il a été convenu que les raisons pour en faire une annexe seulement seront expliquées dans l'annexe même, qui en outre énumérera les avantages et les inconvénients éventuels de ce type spécial de brevets. Enfin, le Comité permanent a décidé qu'à plus long terme on pourrait envisager l'élaboration d'un guide, destiné principalement aux Offices de propriété industrielle, sur l'examen quant au fond des demandes de brevet. Un tel guide compléterait la nouvelle Loi type, qui prévoit un tel type d'examen mais qui n'entre pas dans le détail de tous les aspects techniques de l'examen des demandes de brevet.

Nouvelle Loi type pour les pays en développement concernant les marques et les noms commerciaux. En recommandant que la nouvelle Loi type soit limitée aux marques et aux noms commerciaux et en reconnaissant que la possibilité de l'étendre à d'autres domaines pourra être examinée ultérieurement, le Comité permanent a pris note de l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail et a approuvé les prochaines étapes envisagées pour autant que la possibilité soit donnée aux Gouvernements de faire

* La présente note a été établie par le Bureau international.

¹ La note relative à la quatrième session du Comité permanent a été publiée dans *La Propriété industrielle*, 1977, p. 154.

des observations sur le contenu du projet de Loi type en temps opportun.

Accords de licence. Le Comité permanent a félicité le Bureau international de la remarquable qualité du Guide à l'usage des acquéreurs de techniques des pays en développement; il a apprécié la large diffusion dont a fait l'objet cette publication. En plus des versions française, anglaise et espagnole déjà parues, une version arabe du Guide paraîtra en 1978. De plus, le Bureau international étudiera la possibilité d'établir une version portugaise en coopération avec le Portugal et le Brésil.

La déclaration du Directeur général indiquant que l'OMPI participera à la réunion de l'ONUDI en vue de poursuivre la coordination de ses propres travaux dans le domaine des accords de licence avec ceux d'autres organisations des Nations Unies dans le domaine du transfert de techniques a été approuvée par le Comité permanent qui, par ailleurs, a pris note que le Bureau international présentera à la sixième session du Comité permanent un rapport sur cette réunion et sur la coordination avec les autres organisations; si les résultats de cette réunion ne sont pas encourageants quant aux mesures concrètes qui pourraient être prises dans un délai raisonnable, le Bureau international commencera par compiler des renseignements sur la législation et la pratique existantes concernant l'examen et le contrôle des accords de licence; il présentera ensuite un résumé de ces renseignements au Comité permanent lors de sa prochaine session lorsqu'il sera possible d'étudier des suggestions sur la suite des travaux relatifs à l'élaboration d'un guide à l'usage des fonctionnaires des pays en développement.

Formation, réunions régionales, séminaires, etc. Le Comité permanent a exprimé sa satisfaction à propos de l'ampleur croissante des activités du programme de formation de l'OMPI et du nombre de bourses attribuées. L'accent a été mis particulièrement sur l'importance que revêt ce programme pour les pays en développement.

Le Comité a approuvé les mesures proposées par le Bureau international en vue de l'amélioration du programme et en particulier l'organisation d'un cours d'introduction générale ainsi que l'étude de plans à moyen terme intégrant la formation dans le plan de développement des pays.

Les contributions spéciales de certains Etats membres à ce programme ont été hautement appréciées et le Bureau international poursuivra ses efforts pour accroître ces contributions en vue d'augmenter encore le nombre de bourses accordées chaque année et de développer les activités menées dans le cadre de ce programme.

Le Bureau international a pris note de toutes les remarques et suggestions faites par les délégations,

particulièrement celles qui visent à l'amélioration du programme.

Il a précisé que l'augmentation des activités dans le domaine de la formation ainsi que l'accroissement du nombre de bourses, souhaitées par la plupart des délégations, étaient liées à une augmentation conséquente du budget.

Après avoir pris note des activités présentes et futures du Bureau international dans le domaine de la formation, le Comité permanent a approuvé les propositions relatives à la réorganisation de l'administration du Programme.

Conseils et assistance en matière de législation, d'institutions et de questions s'y rattachant. Le Comité permanent a pris note, en les approuvant, des activités présentes et des plans pour les activités futures consistant à fournir des conseils et une assistance en matière de législation, d'institutions et de questions s'y rattachant, et a accueilli favorablement les suggestions faites concernant les efforts pour trouver des concours extérieurs en vue du financement et de la fourniture des services d'experts pour les activités menées dans ce domaine.

Glossaire et manuel de propriété industrielle à l'usage des pays en développement. Plusieurs délégations ont félicité le Bureau international pour le travail qu'il avait accompli pour préparer un projet de liste de termes en quatre langues (anglais, français, espagnol et arabe). Il a été également suggéré que des éditions portugaise et russe soient établies et les délégations intéressées (Brésil, Portugal, Union soviétique) ont déclaré que leurs Gouvernements seraient prêts à examiner la possibilité de coopérer avec le Bureau international pour établir ces éditions.

Le Comité permanent a également approuvé le plan de travail proposé pour la poursuite des travaux et a exprimé sa satisfaction à l'égard de la méthode adoptée par le Bureau international, méthode qui consiste à combiner la liste des termes et le glossaire.

Information technique divulguée par la documentation de brevets. Le Comité permanent a félicité le Groupe d'experts sur l'information technique divulguée par la documentation de brevets sur la qualité de son rapport présenté à sa troisième session et a pris note, en les approuvant, des conclusions du Groupe d'experts et de ses recommandations concernant la poursuite des travaux.

Renforcement des infrastructures nationales et régionales: enquête et étude sur les Offices de propriété industrielle. Le Comité permanent a pris note de l'état d'avancement des travaux relatifs à l'enquête sur les Offices de propriété industrielle tout en approuvant la déclaration du Bureau international qui s'est engagé à prendre les mesures nécessaires en vue d'obtenir un plus grand nombre d'informations qui

lui permettraient de préparer une étude analysant les possibilités qui s'offrent aux pays en développement et suggérant les fonctions et structures appropriées.

Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement. Le Comité permanent a pris note des activités menées par le Bureau international pour soutenir la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement; il a recommandé que le Bureau international continue, dans les limites des moyens dont il dispose, à apporter son soutien au Secrétaire général de la Conférence; enfin, il a approuvé le choix de « l'information technique contenue dans les documents de brevets » comme thème spécial sur lequel l'OMPI axera ses efforts pour la Conférence.

Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Comité intérimaire d'assistance technique

Septième session
(Genève, 13 au 17 mars 1978)

NOTE *

La septième session du Comité intérimaire d'assistance technique du PCT¹ s'est tenue en commun avec la cinquième session du Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle. La liste des participants suit la présente note.

Le Comité intérimaire a pris note, en les approuvant, des futures tâches qui devraient conduire à ne demander des directives à ce Comité que pour les aspects de l'assistance technique aux pays en développement qui ont une incidence directe sur l'utilisation du PCT par ces pays.

LISTE DES PARTICIPANTS **

(aux réunions du Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle et du Comité intérimaire d'assistance technique du PCT)

I. Etats membres

Algérie: H. Redouane; H. Bouhalila; K. Sahnouni. **Allemagne (République fédérale d'):** M. Aúz Castro. **Autriche:** J. Fichte. **Brésil:** A. G. Bahadian. **Canada:** B. Gillies. **Chili:** P. Oyarce.

* La présente note a été établie par le Bureau international.

¹ La note relative à la sixième session a été publiée dans *La Propriété industrielle*, 1976, p. 286.

** La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

Côte d'Ivoire: G. Doh; B. T. Aka; K. Kassi; A. Ouattara; L. Ouattara. **Danemark:** H. J. Riis-Vestergaard; S. Christensen. **Egypte:** A. A. Omar; T. Dinana. **Espagne:** A. C. Ortega Lechuga. **Etats-Unis d'Amérique:** H. J. Winter; L. J. Schroeder; J. M. Lightman. **Finlande:** I. Ström. **France:** M. M. Hiance. **Haute-Volta:** B. I. Bakyono. **Hongrie:** Z. Szilvassy; G. Pusztai. **Inde:** S. Singh. **Irak:** G. I. Ayoub; Y. M. Al-Khanati; A. S. Ali. **Israël:** M. Gabay. **Japon:** T. Yasuda; K. Hatakawa. **Mexique:** O. Reyes-Retana; M. F. Charrin. **Norvège:** T. Hansen. **Ouganda:** J. H. Ntabgoba. **Pakistan:** A. A. Hashmi. **Pays-Bas:** W. Neervoort; F. P. R. van Nouhuys. **Portugal:** J. Mota Maia. **République démocratique allemande:** C. Micheel. **République populaire démocratique de Corée:** K. W. Djo. **Royaume-Uni:** A. J. Needs; A. Holt. **Sénégal:** Y. Dé. **Soudan:** Z. Sir El-Khatim. **Suède:** L. O. Assarsson; S. Norberg. **Suisse:** R. Kämpf; J.-M. Salamolard. **Surinam:** P. J. Boerleider. **Tchécoslovaquie:** J. Kubíček. **Tunisie:** B. Fathallah. **Union soviétique:** L. Inozemtzev; V. Ilyiu; A. Ruban. **Zambie:** G. E. Harre; A. R. Zikonda.

II. Etats observateurs

Argentine: C. Passalacqua; J. F. Gomensoro. **Nicaragua:** G. Cajina. **Philippines:** J. Palarca. **République de Corée:** M. K. Kang; M. Y. Lee; C. S. Shin; Y. D. Won. **Rwanda:** V. Ruhamanya. **Sri Lanka:** K. Breckenridge. **Thaïlande:** B. Bunnag.

III. Organisation des Nations Unies

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED): A. Omer.

IV. Autre organisation intergouvernementale

Organisation européenne des brevets (OEB): J. Staehelin; J.-F. Mezières.

V. Organisations internationales non gouvernementales

Centre international de documentation de brevets (INPADOC): G. Quarda. **Fédération internationale des associations des inventeurs (IFIA):** H. Romanus; J. Zachariassen; E. Nyren. **Organisation internationale de normalisation (ISO):** D. Bardet. **Union des industries de la Communauté européenne (UNICE):** C. G. Wickham.

VI. Bureau

Président: Y. M. Al-Khanati (Irak). **Vice-présidents:** J. Fichte (Autriche); L. Inozemtzev (Union soviétique). **Secrétaire:** I. Thiam (OMPI).

VII. OMPI

A. Bogisch (Directeur général); K. Pfanner (Vice-directeur général); K.-L. Liguier-Laubhouet (Vice-directeur général); F. A. Sviridov (Vice-directeur général); G. A. Ledakis (Conseiller juridique); F. Moussa (Chef de la Section des relations extérieures, Division de la coopération pour le développement et des relations extérieures); I. Thiam (Chef de la Section de la coopération pour le développement, Division de la coopération pour le développement et des relations extérieures).

Etudes générales

L'essor de l'activité inventive en Union soviétique

Y.E. MAKSAREV *

* Président du Comité d'Etat du Conseil des Ministres
de l'URSS pour les inventions et les découvertes.

**L'Office autrichien des brevets
et l'évolution récente du droit des brevets**

Dr. O. LEBERL *

* Président de l'Office autrichien des brevets. L'auteur tient à remercier M. H. Knittel, de l'Office autrichien des brevets, avec le concours duquel il a rédigé la partie de la présente étude sur « Les nouvelles dispositions de la Loi sur les brevets ».

Nouvelles diverses

AUSTRALIE

Commissioner of Patents

Nous apprenons que M. F. J. Smith a été nommé *Commissioner of Patents*.

Bibliographie

Beiträge zu Fragen des gewerblichen Rechtsschutzes: Festschrift zum 100jährigen Bestehen der Firma E. Blum & Co, Patentanwälte, Zürich, 1978. — 302 pages.

Généralement un ouvrage commémoratif retrace l'activité et le développement d'une entreprise pendant une période donnée. Celui qui le reçoit, après examen, le place sur un rayon de sa bibliothèque et n'a plus guère l'occasion de le reprendre.

Tout autre est l'ouvrage qui commémore le centième anniversaire du Bureau d'ingénieurs-conseils E. Blum & Cie à Zurich.

Après une introduction de Rudolf E. Blum, un premier chapitre écrit par Etienne Piaget retrace le développement historique du « Bureau Blum » et du rôle qu'il a joué sur le plan tant national qu'international de 1878 à 1978. Cette activité, il convient de le relever, n'a pas été déployée seulement en faveur des clients de plus en plus nombreux. Elle a aussi été mise au service des associations nationales et internationales s'occupant de la propriété industrielle. Par ailleurs, les responsables du Bureau ont joué un rôle non négligeable dans l'élaboration de la législation suisse et des conventions internationales.

L'essentiel de l'ouvrage est cependant consacré aux grandes questions du droit de la propriété industrielle et c'est en cela qu'il innove en tant qu'ouvrage commémoratif. Il est, et restera en effet, une source précieuse d'informations que le lecteur pourra consulter chaque fois qu'il aura à examiner des problèmes de propriété industrielle.

On lira avec plaisir, dans le premier chapitre de la première partie, consacré à la protection internationale de la propriété industrielle en général, les études de M. E. M. Jucker (Président du Groupe suisse de l'AIPPI, Bâle) sur le rôle des brevets pour le développement industriel, du Prof. G. H. C. Bodenhause (ancien Directeur général de l'OMPI, Genève) sur les grandes lignes du développement de la protection de la propriété industrielle, de M^e Paul Mathély (avocat à la Cour et Rapporteur

général de l'AIPPI, Paris) sur les principes fondamentaux de la propriété industrielle, de M. J. E. O'Farrell (Président du Groupe argentin de l'AIPPI) sur l'importance de la propriété industrielle pour les pays en voie de développement. Quant à la question de l'information en matière de brevets, si importante du point de vue pratique, elle est traitée par MM. A. G. Kradolfer et B. Schachenmann, collaborateurs du Bureau Blum.

Le deuxième chapitre est consacré au brevet européen, qui fait l'objet de quatre études dont deux ont comme auteurs MM. Rudolf E. Blum (qui est aussi Secrétaire général de l'AIPPI) et Urs D. Blum; les deux autres études sont dues à MM. R. Monsch et G. Werner, partenaires du Bureau Blum.

Trois études traitant de droits nationaux étrangers constituent le troisième chapitre. Le Prof. M. M. Boguslavsky (Moscou) examine la protection de la propriété industrielle du point de vue des pays ayant des systèmes sociaux différents, M. G. Horváth (Budapest), la protection des inventions biologiques dans les pays socialistes et M. M. Takeda (Tokyo) le problème des licences au Japon.

Dans un quatrième chapitre, le Prof. F.-K. Beier (Directeur de l'Institut Max Planck, Munich) traite des problèmes de marques dans le cadre du Marché Commun, alors que les Prof. M. Botein (New-York) et E. D. Schapiro (New-York) examinent l'importante question de la relation brevets-lois antitrust.

Enfin dans une seconde partie, réservée au droit suisse, M. A. E. Briner (partenaire du Bureau Blum), dans un premier chapitre, donne d'utiles indications sur l'arbitrage des différends de droit privé concernant les droits de propriété industrielle, alors que M. R. Preiss traite de la publicité dans le domaine du « Merchandising » et M. R. G. Briner de l'exécution forcée des droits de propriété industrielle; ces deux derniers auteurs sont des collaborateurs du Bureau.

Un deuxième chapitre de cette seconde partie contient quatre études consacrées aux marques suisses, de MM. G. H.

Leiss, M. Luchsinger, A. E. Zimmerli et de M^{me} Alice von Ziegler, tous collaborateurs du Bureau Blum.

Etant donné la qualité des auteurs des différentes études et leurs connaissances approfondies, tant théoriques que pratiques, des sujets traités, on ne s'étonnera pas de la valeur scientifique de l'ouvrage dont la plupart des études écrites en allemand ou en français sont accompagnées d'une traduction en anglais, langue dans laquelle plusieurs auteurs ont rédigé leur contribution.

A une époque où les droits de propriété industrielle sont discutés, mal compris et même contestés, il était utile de rappeler quelques idées essentielles concernant l'opportunité

d'une protection adéquate de ces droits et de procéder à une analyse de certains d'entre eux.

A ce propos n'oublions pas que tout pays actuellement en voie de développement deviendra un jour un pays industrialisé et qu'il sera alors fortement intéressé à voir ses droits de propriété industrielle reconnus et protégés dans les autres pays — comme la Suisse qui, au moment de la fondation du Bureau E. Blum & C^{ie}, en 1878, ne disposait d'aucune loi en matière de propriété industrielle. Que de chemin parcouru au cours des cent ans d'existence du Bureau!

Professeur P. J. Pointet

Calendrier

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1978

- 5 au 7 juin (Genève) — Union de Berne — Groupe de consultants sur les nouvelles législations en matière de droit d'auteur
- 12 au 16 juin (Genève) — Coopération pour le développement (propriété industrielle) — Groupe de travail sur la loi type pour les pays en développement concernant les marques et les noms commerciaux
- 19 au 30 juin (Paris) — Union de Berne — Comité d'experts gouvernementaux sur la double imposition des redevances de droit d'auteur (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 19 au 23 juin (Genève) — Revision de la Convention de Paris — Groupe de travail chargé de questions d'intérêt spécial pour les pays en développement
- 19 au 23 juin (Genève) — Revision de la Convention de Paris — Groupe de travail sur les certificats d'inventeur
- 26 au 30 juin (Genève) — Revision de la Convention de Paris — Comité préparatoire intergouvernemental
- 26 juin au 7 juillet (Tokyo) — Classification internationale des brevets — Comité directeur
- 3 au 11 juillet (Genève) — Union de Berne, Convention universelle et Convention de Rome — Sous-comités des Comités intergouvernementaux sur la télévision par câble (convoqués conjointement avec le BIT et l'Unesco)
- 19 au 21 juillet (Genève) — Coopération pour le développement (propriété industrielle) — Groupe de travail sur la promotion des capacités nationales d'invention et d'innovation
- 4 au 8 septembre (Genève) — Classification internationale des brevets — Comité d'experts
- 13 au 15 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur la planification
- 13 au 22 septembre (Paris) — Union de Berne, Convention universelle et Convention de Rome — Sous-comités des Comités intergouvernementaux sur les vidéocassettes (convoqués conjointement avec le BIT et l'Unesco)
- 18 et 19 septembre (Genève) — ICIREPAT — Comité plénier
- 19 au 22 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) et Comité de coopération technique du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)
- 25 septembre au 3 octobre (Genève) — Organes directeurs (Comité de coordination de l'OMPI, Comités exécutifs des Unions de Paris et de Berne, Assemblée et Conférence de représentants de l'Union de La Haye, et Assemblée de l'Union internationale de coopération en matière de brevets (PCT))
- 27 au 29 septembre (Genève) — Classification internationale des brevets — Groupe de travail spécial sur la revision du Guide
- 2 au 6 octobre (Genève) — Classification internationale des brevets — Groupe de travail I
- 23 au 27 octobre (Hull, Canada) — ICIREPAT — Comité technique chargé de la normalisation (TCST)
- 23 au 27 octobre (Genève) — Union de Nice — Groupe de travail préparatoire sur la classification internationale
- 23 au 27 octobre (Genève) — Classification internationale des brevets — Groupe de travail IV
- 13 au 17 novembre (Genève) — Classification internationale des brevets — Groupe de travail II
- 4 au 8 décembre (Genève) — Coopération pour le développement (propriété industrielle) — Groupe de travail sur la loi type pour les pays en développement concernant les marques et les noms commerciaux

4 au 8 décembre (Genève) — Classification internationale des brevets — Groupe de travail III

4 au 8 décembre (Paris) — Union de Berne et Convention universelle — Groupe de travail sur les questions relatives à l'accès, pour les pays en développement, aux œuvres protégées, y compris la mise en application des textes révisés de 1971 de la Convention de Berne et de la Convention universelle (titre provisoire) (convoqué conjointement avec l'Unesco)

17 au 22 décembre (New Delhi) — Coopération pour le développement (droit d'auteur) — Séminaire sur le droit d'auteur (convoqué conjointement avec l'Unesco)

1979

8 au 12 janvier (Genève) — Classification internationale des brevets — Comité d'experts

29 janvier au 2 février (Genève) — Convention de Rome — Sous-comité du Comité intergouvernemental sur la gestion des droits découlant de la Convention de Rome (convoqué conjointement avec le BIT et l'Unesco)

24 septembre au 2 octobre (Genève) — Organes directeurs (Assemblée générale, Conférence et Comité de coordination de l'OMPI; Assemblées des Unions de Paris, Madrid, La Haye, Nice, Lisbonne, Locarno, IPC, PCT et Berne; Conférences de représentants des Unions de Paris, La Haye, Nice et Berne; Comités exécutifs des Unions de Paris et Berne; Comité des Directeurs de l'Union de Madrid; Conseil de l'Union de Lisbonne)

Réunions de l'UPOV

1978

6 au 8 juin (Hanovre) — Groupe de travail technique sur les plantes potagères

20 au 22 juin (Paris) — Groupe de travail technique sur les plantes ornementales

5 au 7 septembre (Florence) — Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

11 au 15 septembre (Genève) — Comité ad hoc sur la révision de la Convention UPOV

19 au 21 septembre (Melle, Belgique) — Groupe de travail technique sur les arbres forestiers

9 au 23 octobre (Genève) — Conférence diplomatique sur la révision de la Convention UPOV

13 au 15 novembre (Genève) — Comité technique

16 et 17 novembre (Genève) — Comité administratif et juridique

5 et 8 décembre (Genève) — Comité consultatif

6 au 8 décembre (Genève) — Conseil

Réunions d'autres organisations internationales s'occupant de propriété industrielle

1978

Organisation européenne des brevets — 4 au 6 juillet (Bordeaux) — Conseil d'administration

Communautés européennes

Groupe d'experts de la Commission des Communautés européennes pour la marque communautaire

5 au 9 juin, 18 au 22 septembre, 11 au 15 décembre (Bruxelles) — Examen d'un projet de dispositions sur la création d'une marque communautaire — réunion restreinte

Comité intérimaire pour le brevet communautaire

26 et 27 juin (Bruxelles) — Groupe de travail III

28 et 29 juin (Bruxelles) — Groupe de travail II

12 septembre (Bruxelles) — Groupe de travail I

2 au 4 octobre (Bruxelles) — Comité intérimaire

23 et 24 octobre (Bruxelles) — Groupe de travail II

13 au 15 novembre (Bruxelles) — Groupe de travail III

4 décembre (Bruxelles) — Groupe de travail I

Fédération internationale des conseils en propriété industrielle — 1^{er} au 7 octobre (Santiago de Compostela) — Congrès

Ligue internationale contre la concurrence déloyale — 6 au 10 septembre (Strasbourg) — Congrès

